

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE TADOUSSAC  
COMTÉ DE SAGUENAY

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL, TENUE LE 18 NOVEMBRE 2015, À  
L'HÔTEL DE VILLE SITUÉE AU 162, RUE DES JÉSUITES, À  
TADOUSSAC

Étaient présents : M. Hugues Tremblay, maire  
Mme Linda Dubé, conseillère  
Mme Marilyne Gagné, conseillère  
Mme Myriam Therrien, conseillère

Étaient absents : M. Martin Desbiens, conseiller  
M. Éric Gagnon, conseiller  
Mme Stéphanie Tremblay, conseillère

Madame Marie-Claude Guérin, directrice générale, agissant comme  
secrétaire d'assemblée.

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION (15H00)**

Tous les membres du conseil confirment qu'ils ont été avisés selon  
les délais.

**(Rés. 2015-0377)** **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE  
la Municipalité de Tadoussac accepte l'ordre du jour tel que  
présenté.

**3. NOMINATION POUR APPEL D'OFFRE SUR INVITATION  
DES ENTREPRISES POUR DES TRAVAUX AU CENTRE  
DES LOISIRS**

**3.1 FONDATION**

**(Rés. 2015-0378)** IL EST PROPOSÉ PAR Myriam Therrien

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE  
la Municipalité de Tadoussac invite les firmes suivantes à participer  
à l'appel d'offre concernant l'imperméabilisation des fondations au  
Centre des loisirs :

Francken  
Simon Thivierge et Fils.

**3.2 STRUCTURE**

**(Rés. 2015-0379)** IL EST PROPOSÉ PAR Marilyne Gagné

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE  
la Municipalité de Tadoussac invite les firmes suivantes à participer  
à l'appel d'offre concernant la consolidation du toit et du plancher au  
Centre des loisirs :

- Francken
- MDE (Steve Grandbois)
- Construction Morneau
- Construction BEST

4. **QUESTIONS DU PUBLIC**

5. **CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

(Rés. 2015-0380)

IL EST PROPOSÉ PAR Linda Dubé

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE  
la séance extraordinaire soit levée à 15h25.

---

Hugues Tremblay,  
Maire

---

Marie-Claude Guérin,  
Directrice générale

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, soussigné, Marie-Claude Guérin, directrice générale certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses courantes ici présentées du conseil de la municipalité de Tadoussac.

---

Marie-Claude Guérin  
Directrice Générale

Je, Hugues Tremblay, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.